CENTRE
Axe 6 : Handicap, enfance et famille

La coordination de parcours

Contexte

pas de contexte

Objectifs

- Comprendre les orientations des politiques publiques et le cadre juridique dans lesquels s’inscrit la notion de parcours
- Comprendre et s’approprier le sens et les enjeux du changement et ses conséquences sur le positionnement des intervenants des établissements concernés
- Connaître, comprendre et situer la mission de coordination
- Identifier le rôle et les missions du référent en interne dans un contexte de travail en réseau et en partenariat
- Identifier les actions et les outils en faveur de la continuité et la cohérence de l’accompagnement
- Identifier les repères méthodologiques pour l’exercice de cette mission : Le parcours, une nouvelle façon de penser l’intervention auprès des personnes accompagnées : évaluation des besoins, réponses personnalisées, modulées et coordonnées
- Les organisations en question : les établissements, les services, les pôles, plateformes.

Renseignements complémentaires

Financement : Frais pédagogique pris en charge par l'ARS

Programme

L’enjeu de cette formation est de participer à la construction et au maintien d’une culture commune de pratiques professionnelles liées à ce paradigme inclusif, et notamment à l’école inclusive. Des postures professionnelles nouvelles et des compétences spécifiques doivent être bien repérées et consolidées pour accompagner des parcours dans ce cadre et garantir à la fois cohérence et continuité et développement du pouvoir d’agir de la personne. La fonction de coordination ou de référence de parcours devient donc centrale. Or si cette fonction peut s’appuyer, souvent, sur des compétences professionnelles /métiers acquises, elle vient aussi bousculer parfois assez radicalement des habitudes et postures d’intervention. Au-delà, elle questionne (et doit amener à repenser aussi) les autres fonctions des établissements et services, les organisations et les modes relationnels avec les partenaires de travail sur un territoire.

- Connaître et comprendre les orientations des politiques publiques en matière d’accompagnement, notamment des enfants en situation de handicap : logique inclusive, transformation de l’offre, participation, parcours sans rupture

- Comprendre l’impact de ces orientations sur les organisations, les paradigmes d’intervention et les positionnements professionnels des différents intervenants
- Situer la fonction de coordination au sein de ces enjeux
- Identifier le rôle et les missions du référent de parcours/coordonnateur de parcours dans un contexte de travail en réseau et en partenariat

Cette formation doit permettre de bien saisir le contexte, les enjeux et les implications de la mise en place de cette fonction, notamment au sein

Public
Professionnels occupant ou ayant vocation à occuper une fonction de coordination, responsables d’établissements désireux de mettre en place cette fonction et personnels de l’Education Nationale dans le cadre des DAME (Dispositif d’Accompagnement Médico-éducatif, autrement dit un fonctionnement en dispositif IME/SESSAD auxquels peuvent être associés des personnels intervenant en DITEP)

Exercice
2022

Code de formation
E110

Nature
AFR

Organisé par
ERTS ARDEQAF

Durée
NON CONNUE A CE JOUR

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences